



VILLE DE LA PRAIRIE

Avis de convocation

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de La Ville de La Prairie est convoquée par le maire, monsieur Donat Serres, pour être tenue en visioconférence, le **7 décembre 2020 à 16 h** et que les points suivants seront soumis à cette séance :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.
3. Période d'intervention des membres du conseil.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

DONNÉ à La Prairie, ce 3 décembre 2020.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante :

greffe@ville.laprairie.qc.ca



Karine Patton
Greffière